



parkea  
FLOORS

---

PARQUETS  
CONTRECOLLÉS

---

  
La Maison du Sol

## Engagements et certifications



### Label Parquets de France

Faire le choix de la marque Parkea Floors, c'est une garantie de qualité propre aux parquets fabriqués **en France**.



### 100% chêne de France

La garantie de parquets issus à 100% de **chênes de nos forêts françaises**.



### Label PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières)

certifiant une gestion durable des exploitations forestières.



### Certification A+

garantissant une excellente qualité de l'air intérieur.



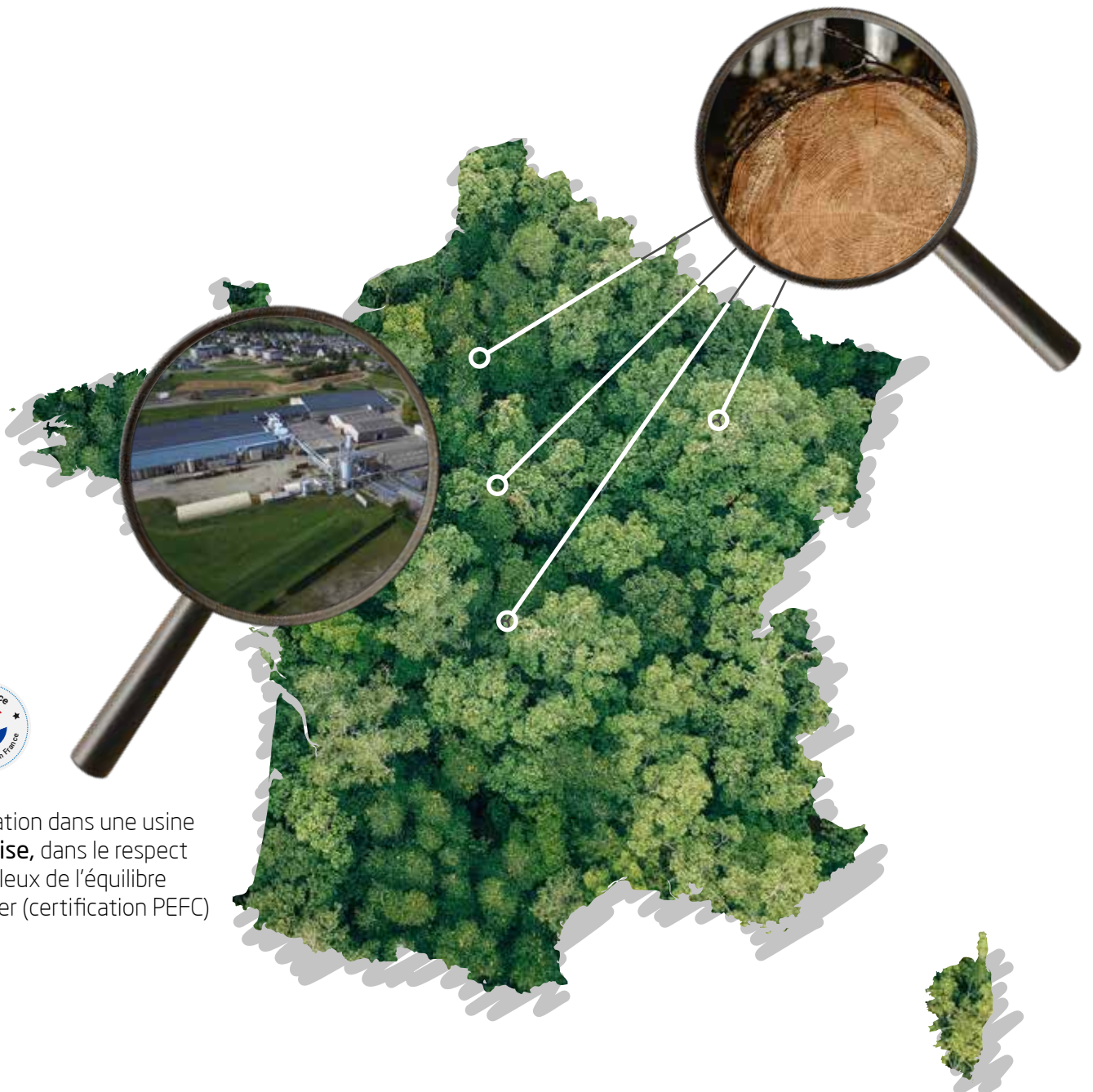


# parkea FLOORS

---

Faire entrer la *nature*  
dans votre intérieur

Chênes issus à 100% de  
nos **forêts françaises**



Fabrication dans une usine  
**française**, dans le respect  
scrupuleux de l'équilibre  
forestier (certification PEFC)

---

PARQUETS  
CONTRECOLLÉS

---

<b>Critères de choix .....</b>	<b>6</b>
<b>Collections PRO .....</b>	<b>11</b>
Parkea Orfeo 139 .....	12
Parkea Monolame 139 .....	14
Parkea Alto 184 .....	16
<b>Collections DECO .....</b>	<b>19</b>
Parkea Alto 139 .....	20
Parkea Diva 139 .....	24
Parkea Diva 184 .....	26
<b>Cahier technique .....</b>	<b>28</b>
Tableau récapitulatif et accessoires .....	28
Caractéristiques techniques .....	30
Garantie 30 ans .....	31
Informations générales .....	32
Conseils de pose.....	34
Conseils d'entretien .....	36

## LES CHOIX DE BOIS



### CLASSIC

Bois fortement trié, d'aspect homogène, avec très peu de noeuds.

(Bois clair et sombre, noeuds noirs, maille, discoloration)



### TRADITION

Bois légèrement nuancé avec veinures et noeuds naturels.

(Bois clair et sombre, noeuds noirs, noeuds bouchés, noeuds partiellement ouverts, discoloration, traces noires, gerces bouchées, aubier)



### ZENITUDE

Choix avec toutes les singularités du bois sans limite : bois panaché avec fentes et noeuds plus nombreux (ouverts ou bouchés).

Bois clair et sombre, noeuds noirs, noeuds bouchés, noeuds partiellement ouverts, discoloration, fentes, gerces, traces de coeur, aubier. La taille des noeuds est proportionnelle à la largeur des lames.



### MIX

Mix des trois choix de bois : Classic, Tradition et Zenitude

Bois clair et sombre, noeuds noirs, noeuds bouchés, noeuds partiellement ouverts, discoloration sans limite, fentes, gerces, tout aubier confondu. La taille des noeuds est proportionnelle à la largeur des lames.

## LES TEINTES / FINITIONS



La présentation des teintes ci-contre est à titre indicatif.

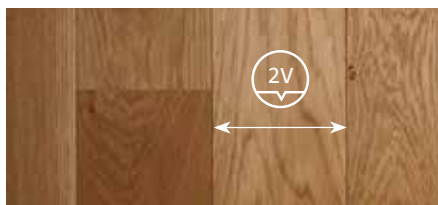
La restitution des images varie selon le mode colorimétrique et le support papier d'impression.

Par ailleurs, le bois reste une matière naturelle et vivante. L'aspect peut donc varier d'une lame à une autre, y compris dans un même choix de bois et dans une même teinte.

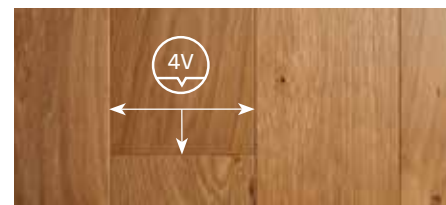
## LES PROFILS



Bords droits



Chanfreins 2V longitudinaux sur les grands côtés



Chanfreins 4V sur les quatre côtés

## LES ETATS DE SURFACE

### LES VERNIS [ 5 à 7 couches ]



Notre vernis est appliqué en **5 à 7 couches** de finition sur nos parquets.

Ce vernis acrylique appliqué en usine et séché aux UV contient des particules de corindon (minéral d'une très grande dureté). La qualité des vernis assure aujourd'hui une protection efficace contre tous les aléas : abrasion, rayures, taches, etc. Il se décline en version satinée ou mate.

À la fois esthétique et résistant, le vernis est également la finition la plus facile à entretenir.

### L'HUILE [ 3 à 4 couches ]



La finition huilée est appliquée en **3 à 4 couches** selon un procédé qui lui apporte une grande résistance.

Cette finition met en valeur le bois et le protège par imprégnation.

Le choix de la finition huilée apporte un aspect plus naturel et plus proche de la matière, mais elle nécessite un entretien régulier.

La gamme **Parkea Floors** a été conçue pour vous offrir l'essentiel du parquet contrecollé autour d'une sélection de 14 références.

Nous vous proposons 6 qualités de parquet et 2 largeurs de lame différentes : 139 mm ou 184 mm.

Parquet 2 frises, monolame, monolame abouté ou encore parquet extra-large, vous trouverez forcément le parquet qui correspond à vos envies !

Largeur **139 mm**

Parkea **Orfeo 139**  
2 frises - bords droits

Parkea **Monolame 139**  
monolame - 2V

Parkea **Alto 139**  
monolame abouté - 2V

Parkea **Diva 139**  
monolame longueur variable - 4V

139 mm



184 mm



taille réelle

Largeur **184 mm**

Parkea **Alto 184**  
monolame abouté - 2V

Parkea **Diva 184**  
monolame longueur variable - 4V



*Vue d'ensemble des collections*

Parkea Orfeo 139

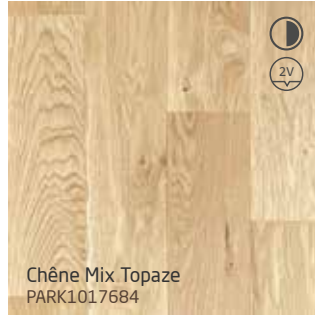
1500 x 139 x 11 mm



Chêne Tradition Satiné  
PARK1006919

Parkea Monolame 139

1210 x 139 x 12 mm



Chêne Mix Topaze  
PARK1017684

Parkea Alto 184

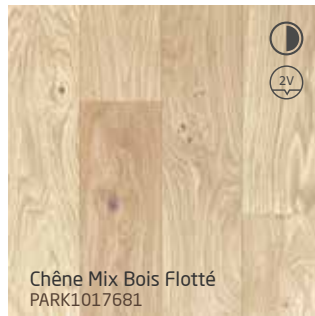
2010 x 184 x 12 mm



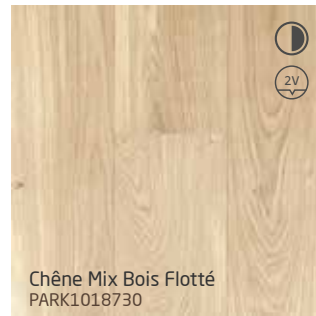
Chêne Mix Topaze  
PARK1018731



Chêne Tradition Saphir  
PARK1006935



Chêne Mix Bois Flotté  
PARK1017681



Chêne Mix Bois Flotté  
PARK1018730

PRO

Parkea Alto 139

1210 x 139 x 13 mm



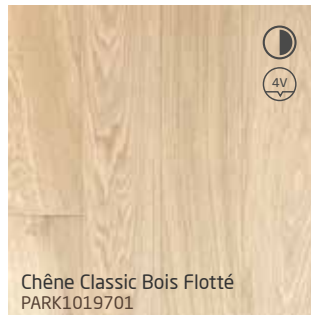
Chêne Tradition Sable Huilé  
PARK1020357



Chêne Tradition Topaze  
PARK1020355

Parkea Diva 139

495 à 1992 x 139 x 14 mm



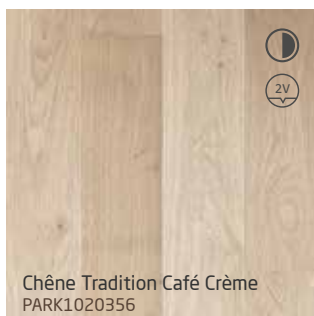
Chêne Classic Bois Flotté  
PARK1019701

Parkea Diva 184

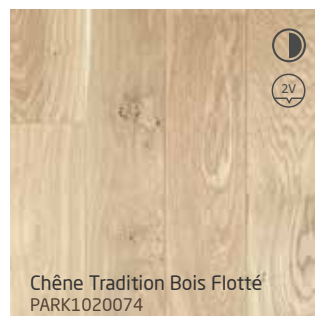
495 à 1992 x 184 x 14 mm



Chêne Zenitude Miel  
PARK1020359



Chêne Tradition Café Crème  
PARK1020356



Chêne Tradition Bois Flotté  
PARK1020074



Chêne Classic Topaze  
PARK1000554



Chêne Zenitude Bois Flotté  
PARK1020358

DECO

Se reconnecter à *l'essentiel*  
en remettant le bien-être  
et la *simplicité*  
au centre de notre quotidien





# parkea FLOORS

*gamme* **PRO**



## Parkea Orfeo 139

Largeur 139 mm  
Parquet 2 frises  
Profil bords droits  
Parement 2,5 mm

1500 x 139 x 11 mm



## Parkea Monolame 139

Largeur 139 mm  
Parquet Monolame  
Profil chanfreins 2V  
Parement 2,5 mm

1210 x 139 x 12 mm



## Parkea Alto 184

Largeur 184 mm  
Parquet Monolame abouté  
Profil chanfreins 2V  
Parement 2,5 mm

2010 x 184 x 12 mm

# Parkea Orfeo 139

PRO

Chêne Tradition Satiné



## PARK1006919

Parkea Orfeo 139 - Parquet 2 frises à longueur fixe  
1500 x 139 x 11 mm | Parement : 2,5 mm

Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Satiné



(collage  
en plein  
obligatoire)



Chêne Tradition Saphir



## PARK1006935

Parkea Orfeo 139 - Parquet 2 frises à longueur fixe  
1500 x 139 x 11 mm | Parement : 2,5 mm

Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Saphir | Vernis : Mat



# Parkea Monolame 139

PRO

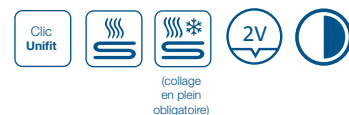
Chêne Mix Topaze



## PARK1017684

Parkea Monolame 139 - Parquet monolame à longueur fixe  
1210 x 139 x 12 mm | Parement : 2,5 mm

Choix de Bois : **Chêne Mix** | Finition : **Topaze** | Vernis : **Mat**



(collage  
en plein  
obligatoire)



# Parkea Monolame 139

PRO

Chêne Mix Bois Flotté



## PARK1017681

Parkea Monolame 139 - Parquet monolame à longueur fixe  
1210 x 139 x 12 mm | Parement : 2,5 mm

Choix de Bois : **Chêne Mix** | Finition : **Bois Flotté** | Vernis : **Mat**



(collage  
en plein  
obligatoire)

# Parkea Alto 184

PRO

Chêne Mix Topaze



## PARK1018731

Parkea Alto 184 - Parquet monolame abouté à longueur fixe  
2010 x 184 x 12 mm | Parement : 2,5 mm

Choix de Bois : Chêne Mix | Finition : Topaze | Vernis : Mat



Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25% de lames entières.  
Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



# Parkea Alto 184

PRO

Chêne Mix Bois Flotté



## PARK1018730

Parkea Alto 184 - Parquet monolame abouté à longueur fixe  
2010 x 184 x 12 mm | Parement : 2,5 mm

Choix de Bois : **Chêne Mix** | Finition : **Bois Flotté** | Vernis : **Mat**

Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25 % de lames entières.  
Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



(collage  
en plein  
obligatoire)

Choisir un *parquet*,  
c'est décider d'intégrer  
pleinement la *nature* dans  
son espace personnel





# parkea FLOORS

*gamme* **DECO**



## Parkea Alto 139

Largeur 139 mm  
Parquet Monolame abouté  
Profil chanfreins 2V  
Parement 3,4 mm

1210 x 139 x 13 mm



## Parkea Diva 139

Largeur 139 mm  
Parquet Monolame  
Profil chanfreins 4V  
Parement 3,4 mm

495 à 1992 x 139 x 14 mm



## Parkea Diva 184

Largeur 184 mm  
Parquet Monolame  
Profil chanfreins 4V  
Parement 3,4 mm

495 à 1992 x 184 x 14 mm

# Parkea Alto 139

DECO

Chêne Tradition Huilé Sable



## PARK1020357

Parkea Alto 139 - Parquet monolame abouté à longueur fixe  
1210 x 139 x 13 mm | Parement : 3,4 mm

Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Huilé Sable



(collage en plein obligatoire)



Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25% de lames entières.  
Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



# Parkea Alto 139

DECO

Chêne Tradition Café Crème



## PARK1020356

Parkea Alto 139 - Parquet monolame abouté à longueur fixe  
1210 x 139 x 13 mm | Parement : 3,4 mm

Choix de Bois : **Chêne Tradition** | Finition : **Café Crème** | Vernis : **Mat**

Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25 % de lames entières.  
Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



(collage en plein obligatoire)



# Parkea Alto 139

DECO

Chêne Tradition Topaze



## PARK1020355

Parkea Alto 139 - Parquet monolame abouté à longueur fixe  
1210 x 139 x 13 mm | Parement : 3,4 mm

Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Topaze | Vernis : Mat



(collage  
en plein  
obligatoire)

Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25% de lames entières.  
Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



# Parkea Alto 139

DECO

Chêne Tradition Bois Flotté



## PARK1020074

Parkea Alto 139 - Parquet monolame abouté à longueur fixe  
1210 x 139 x 13 mm | Parement : 3,4 mm

Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Bois Flotté | Vernis : Mat



(collage en plein obligatoire)



Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25% de lames entières.  
Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.

# Parkea Diva 139

DECO

Chêne Classic Bois Flotté



## PARK1019701

Parkea Diva 139 - Parquet monolame longueur variable  
495 à 1992 x 139 x 14 mm | Parement : 3,4 mm

Choix de Bois : Chêne Classic | Finition : Bois Flotté | Vernis : Mat

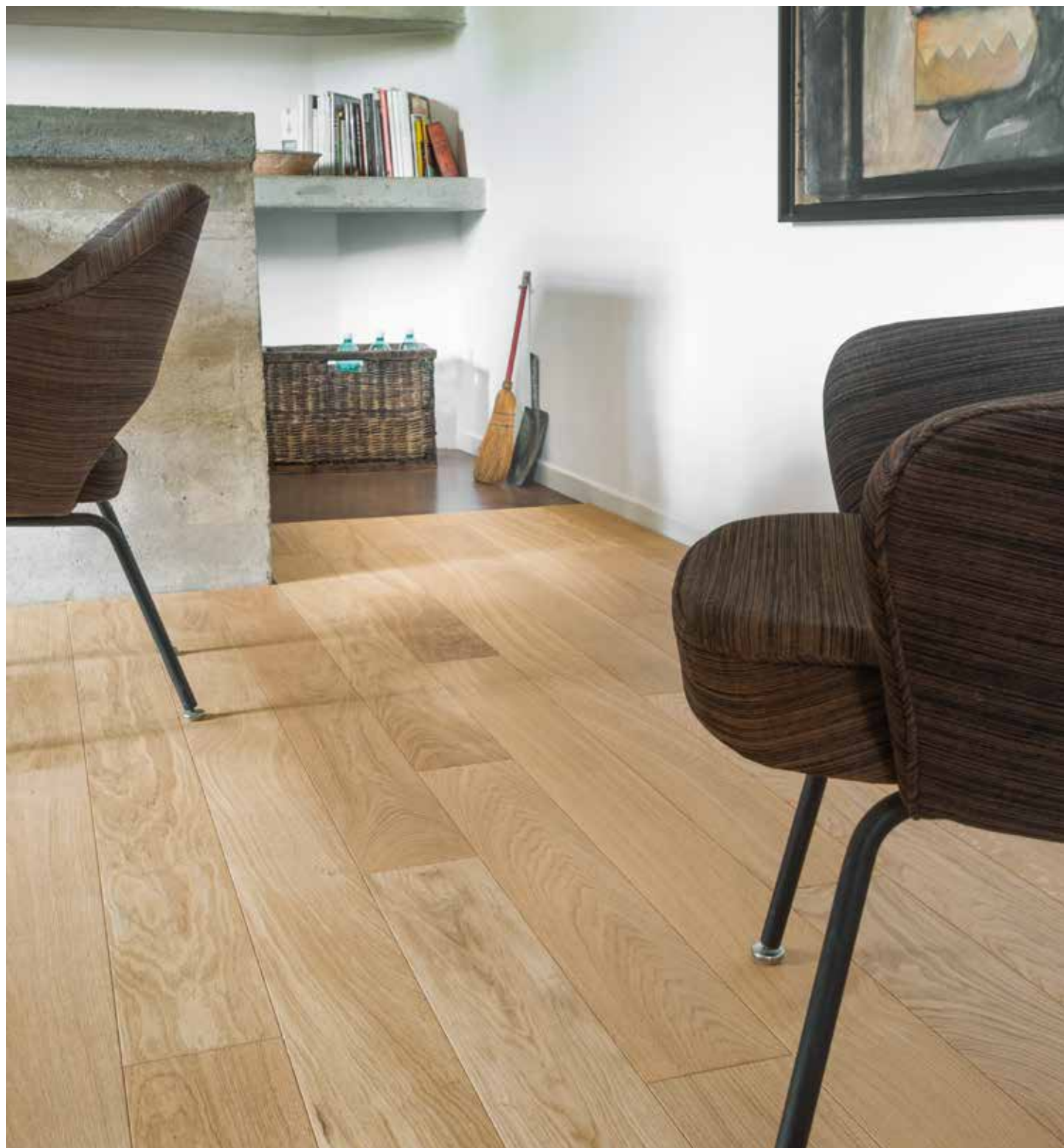




# Parkea Diva 139

DECO

Chêne Classic Topaze



## PARK1000554

Parkea Diva 139 - Parquet monolame longueur variable  
495 à 1992 x 139 x 14 mm | Parement : 3,4 mm

Choix de Bois : Chêne Classic | Finition : Topaze | Vernis : Mat



# Parkea Diva 184

DECO

Chêne Zenitude Miel



## PARK1020359

Parkea Diva 184 - Parquet monolame longueur variable  
495 à 1992 x 184 x 14 mm | Parement : 3,4 mm

Choix de Bois : Chêne Zenitude | Finition : Miel | Vernis : Mat





# Parkea Diva 184

DECO

Chêne Zenitude Bois Flotté



## PARK1020358

Parkea Diva 184 - Parquet monolame longueur variable  
495 à 1992 x 184 x 14 mm | Parement : 3,4 mm

Choix de Bois : **Chêne Zenitude** | Finition : **Bois Flotté** | Vernis : **Mat**



# PARKEA FLOORS //

## LA GAMME EN UN COUP D'OEIL

Collection	Type	Chanfreins	Longueur	Largeur	Epaisseur	Parement	Aspect	Choix de bois	Finition	Etat de surface	Chauffage au sol	Référence
Parkea Orfeo 139	2 frises	-	1500 mm	139 mm	11 mm	2,5 mm		Chêne Tradition	Satiné			PARK1006919
	2 frises	-	1500 mm	139 mm	11 mm	2,5 mm		Chêne Tradition	Saphir			PARK1006935
Parkea Monolame 139	Monolame longueur fixe		1210 mm	139 mm	12 mm	2,5 mm		Chêne Mix	Topaze			PARK1017684
	Monolame longueur fixe		1210 mm	139 mm	12 mm	2,5 mm		Chêne Mix	Bois Flotté			PARK1017681
Parkea Alto 184	Monolame abouté		2010 mm	184 mm	12 mm	2,5 mm		Chêne Mix	Topaze			PARK1018731
	Monolame abouté		2010 mm	184 mm	12 mm	2,5 mm		Chêne Mix	Bois Flotté			PARK1018730
Parkea Alto 139	Monolame abouté		1210 mm	139 mm	13 mm	3,4 mm		Chêne Tradition	Huilé Sable			PARK1020357
	Monolame abouté		1210 mm	139 mm	13 mm	3,4 mm		Chêne Tradition	Café Crème			PARK1020356
	Monolame abouté		1210 mm	139 mm	13 mm	3,4 mm		Chêne Tradition	Topaze			PARK1020355
	Monolame abouté		1210 mm	139 mm	13 mm	3,4 mm		Chêne Tradition	Bois Flotté			PARK1020074
Parkea Diva 139	Monolame longueur variable		495 à 1992 mm	139 mm	14 mm	3,4 mm		Chêne Classic	Bois Flotté			PARK1019701
	Monolame longueur variable		495 à 1992 mm	139 mm	14 mm	3,4 mm		Chêne Classic	Topaze			PARK1000554
Parkea Diva 184	Monolame longueur variable		495 à 1992 mm	184 mm	14 mm	3,4 mm		Chêne Zenitude	Miel			PARK1020359
	Monolame longueur variable		495 à 1992 mm	184 mm	14 mm	3,4 mm		Chêne Zenitude	Bois Flotté			PARK1020358

Etats de surface : vernis satiné vernis mat huilé

Chauffage au sol : pose flottante avec polyane + sous-couche ou collage en plein collage en plein obligatoire



## ACCESSOIRES ET PRODUITS DE MISE EN OEUVRE

### SEUILS ET PLINTHES



**Seuils 3-en-1**  
930 x 54 x 16 mm



Disponible en 5 coloris :

Chêne Brut	<a href="#">PARK1001979</a>
Chêne Linen / Bois Flotté	<a href="#">PARK1001977</a>
Chêne Saphir	<a href="#">PARK1001972</a>
Chêne Satiné	<a href="#">PARK1001980</a>
Chêne Topaze	<a href="#">PARK1001978</a>



**Plinthes plaquées vernies**  
2 200 x 80 x 13 mm



Disponible en 5 coloris :

Chêne Linen / Sable	<a href="#">PARK1020080</a>
Chêne Bois Flotté	<a href="#">PARK1002068</a>
Chêne Saphir	<a href="#">PARK1001950</a>
Chêne Satiné	<a href="#">PARK1002083</a>
Chêne Topaze	<a href="#">PARK1002069</a>

Correspondances accessoires / sols indiquées dans le tableau ci-contre

**Attention** Les correspondances de coloris proposées ne sont pas en true-matching mais des approchants que nous vous suggérons.

### SOUS-COUCHES

Pour une pose parfaite de votre parquet contrecollé, nous vous préconisons l'utilisation d'une des trois **sous-couches** ci-dessous :

	Support	Epaisseur	Isolation phonique	Sol Chauffant	Référence
<b>Timbermate Excel</b>	Caoutchouc synthétique	3,60 mm	23 dB	Adapté	<a href="#">TIMEX</a>
<b>Subersol 3</b>	Liège naturel	3 mm	20 dB	Adapté	<a href="#">SUBERSOL3</a>
<b>ExtraFoam</b>	Mousse polyéthylène	3 mm	20 dB	Adapté	<a href="#">EXTRAF1</a>

### COLLES PARQUET

Colle à spatule :



**Parkea Colle 140**  
Colle pour parquet 15 kg (2 x 7,5 kg)  
[PARKCOL140](#)

Colle parquet universelle, prête à l'emploi, monocomposant à base de polymère hybride.

Colle mastic spécial parquet :

- Colle MSP Cordon Bostik [30614199](#)
- Pistolet à main [30181587](#)

### PRODUITS D'ENTRETIEN



Nettoyant	1 litre	<a href="#">1001888</a>
Rénovateur parquet métallisant mat	1 litre	<a href="#">1001886</a>
Rénovateur parquet métallisant satiné	1 litre	<a href="#">1001887</a>
Huile naturelle parquet	1 litre	<a href="#">1001885</a>
Savon pour parquet huilé	1 litre	<a href="#">1001883</a>

# TABLEAU TECHNIQUE // SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES



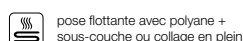
	Parkea Orfeo 139	Parkea Monolame 139	Parkea Alto 184	Parkea Alto 139	Parkea Diva 139	Parkea Diva 184
<b>DESCRIPTION</b>						
Largeur :	139 mm	139 mm	184 mm	139 mm	139 mm	184 mm
Longueur :	1500 mm	1210 mm	2010 mm	1210 mm	495 à 1992 mm	495 à 1992 mm
Épaisseur :	11 mm	12 mm	12 mm	13 mm	14 mm	14 mm
Parement :	2,5 mm	2,5 mm	2,5 mm	3,4 mm	3,4 mm	3,4 mm
Support :	Panneau HDF*	Panneau HDF*	Panneau HDF*	Panneau HDF*	Panneau HDF*	Panneau HDF*
Contrebalancement :	Déroulé en bois	Déroulé en bois	Déroulé en bois	Déroulé en bois	Déroulé en bois	Déroulé en bois
Type de lames :	2 frises	Monolame longueur fixe	Monolame abouté	Monolame abouté	Monolame longueur variable	Monolame longueur variable
Sol chauffant :						
Système Clic	2BeClic	Unifit	Unifit	Unifit	2BeClic	2BeClic
Profil :	Bords droits	2 chanfreins	2 chanfreins	2 chanfreins	4 chanfreins	4 chanfreins
<b>CLASSEMENTS</b>						
Classe d'usage :						
Réaction au feu :						
<b>PERFORMANCES</b>						
Conductivité thermique :	0,15 W/m.K	0,15 W/m.K	0,15 W/m.K	0,15 W/m.K	0,15 W/m.K	0,15 W/m.K
Résistance thermique :	0,07 m².K/W	0,08 m².K/W	0,08 m².K/W	0,087 m².K/W	0,093 m².K/W	0,09 m².K/W
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
Emissions de formaldéhyde :	E1	E1	E1	E1	E1	E1
Teneur en pentachlorophénol :	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm
Emissions de COV** :	Classe A+	Classe A+	Classe A+	Classe A+	Classe A+	Classe A+
Emissions CMR 1&2*** :	< 1 µg / m³	< 1 µg / m³	< 1 µg / m³	< 1 µg / m³	< 1 µg / m³	< 1 µg / m³
Durabilité biologique :	Classe de risque 1	Classe de risque 1	Classe de risque 1	Classe de risque 1	Classe de risque 1	Classe de risque 1
<b>COLISAGE</b>						
m² / colis :	1,67	1,85	1,85	1,68	1,38	1,83
unité / colis :	8	11	5	10	5	5
m² / palette :	100,2	83,25	88,80	73,8	75,90	73,20
Poids / m² :	8,9 kg	9,9 kg	9,9 kg	10,7 kg	11,6 kg	11,6 kg
Poids / palette :	892 kg	824 kg	879 kg	810 kg	881 kg	849 kg
<b>GARANTIE</b>	30 ans <sup>(1)</sup>	30 ans <sup>(1)</sup>	30 ans <sup>(1)</sup>	30 ans <sup>(1)</sup>	30 ans <sup>(1)</sup>	30 ans <sup>(1)</sup>

\* Panneau bois à Haute Densité de Fibres

\*\* COV : Composés Organiques Volatils

\*\*\* CMR 1&2 : Cancérigènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2

<sup>(1)</sup> En usage domestique, voir conditions ci-contre



Pour les parquets aboutés (Parkea Alto), la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25% de lames entières. Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



\* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

fiches techniques complètes à télécharger sur  
[www.lamaisondusol.com](http://www.lamaisondusol.com)





# GARANTIE CONCEPTION 30 ANS //

## CONDITIONS



Garantie contractuelle de 30 ans sur la conception des parquets (hors état de surface) :

Nos parquets sont contractuellement garantis 30 ans sur leur conception, dans le respect d'un usage normal desdits produits.

Cette garantie contractuelle de 30 ans prend effet à compter de la date figurant sur la facture ou la preuve de votre achat, à conserver avec le certificat de garantie 30 ans correspondant, complété du n° de lot inscrit sous les lames ou sur le visa de contrôle.

Garanties légales :

Indépendamment de la garantie contractuelle ainsi consentie, nos produits sont garantis contre les défauts de conformité et les vices cachés, dans les conditions prévues aux articles L 211-4 et suivants du Code de la consommation français et aux articles 1641 à 1649 du Code Civil français.

[Article L211-4 Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.]

[Article L211-5 Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.]

[Article L217-12 Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.]

[Article L217-16 Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.]

[Article 1641 Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.]

[Article 1648 alinéa 1er Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.]

La Maison du Sol exclut toute application desdites garanties contractuelles et légales :

- aux produits non payés dans leur intégralité ;
- aux défauts apparents non signalés avant ou pendant la pose des produits correspondants ;
- aux détériorations volontaires ou provoquées par l'usure normale, une négligence, un mauvais stockage, un fait accidentel, un cas fortuit ou un cas de force majeure ;
- en cas de pose, d'utilisation ou de stockage des produits non conforme aux recommandations jointes aux produits ;
- en cas d'entretien insuffisant ;
- en cas de différence d'aspect par rapport à des échantillons n'ayant pas subi la même exposition aux rayons UV (patine) ;
- en cas de pose dans les pièces d'eau (salle de bain, cuisine, etc.), à l'exception des parquets spécifiquement adaptés à cet effet ;
- en cas de pose dans des lieux fortement sollicités par des variations d'humidité (sauna, hammam, piscine, etc.) ;
- aux défauts liés au non respect des conditions climatiques prescrites et qui auraient été évités si l'hygrométrie de l'air avait été régulée par l'utilisation d'un humidificateur ou d'un déshumidificateur et une ventilation appropriée ;
- dans le cas où le produit a été modifié et/ou réparé par vous-même ou par un tiers non agréé, sauf pour les réparations légères dans le cadre de l'entretien ;
- à l'usure au poinçonnement du bois et à la dégradation de la couche de finition (vernis, huile, teinte, etc.) liées à l'utilisation du local.

**Par ailleurs, les dites garanties sont limitées au remplacement des produits défectueux par la fourniture de produits identiques ou similaires, à l'exclusion des coûts de dépose, des coûts de pose supplémentaires, et de tous dommages et intérêts.**

Rappels de certaines recommandations de pose, d'utilisation et d'entretien :

- La pose doit être effectuée en respectant toutes les conditions de mise en oeuvre et d'hygrométrie, notifiées dans nos préconisations jointes au produit et selon les DTU de mise en oeuvre.
- Les conditions nécessaires à la mise en oeuvre dans un Etablissement Recevant du Public (ERP) doivent être connues et remplies lors de l'achat.
- L'entretien doit être effectué avec des produits appropriés.
- Il est du ressort de l'utilisateur de maintenir l'air ambiant de ses locaux entre 40 et 60% d'humidité et le cas échéant de le réguler au moyen d'humidificateur ou de déshumidificateur.
- Pour les parquets, la pose dans les pièces d'eau (salle de bain, cuisine, etc.) nécessite un produit approprié et/ou que des moyens soient mis en oeuvre de façon à ne pas présenter un risque pour les dits parquets.
- La pose sur des surfaces immergées (receveur de douche, piscine, etc.) est à proscrire.
- Parquets garantis pour une pose sur sol chauffant «basse température» et/ou pour une pose sur sol chauffant rafraîchissant, selon nos recommandations d'installation.

En cas de réclamation :

- Quand une anomalie est détectée sur nos parquets, interrompez immédiatement la pose et consultez-nous. Si vous désirez faire jouer la garantie 30 ans, merci de nous en informer en nous faisant parvenir le Certificat de garantie correspondant ainsi que la facture d'achat par lettre recommandée avec avis de réception. Veuillez également indiquer dans ce courrier le numéro figurant au dos des lames ou sur le visa de contrôle.
- Nous nous réservons la possibilité d'aller inspecter le produit défectueux sur le lieu de pose.
- Si la réclamation est justifiée, après constat, nous nous engageons à remplacer le produit défectueux par la fourniture de produits identiques ou similaires, à l'exclusion des coûts de dépose, des coûts de pose supplémentaires et de tous dommages et intérêts.
- En cas de remise en état entrant dans le cadre des garanties ci-dessus mentionnées, toute période d'immobilisation d'un produit d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de garantie restant à courir (article L. 211-16 du Code de la Consommation).

# INFORMATIONS GÉNÉRALES //

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Couleurs et nuances de teintes :

Chaque lame de parquet est unique, car elle est soumise aux aléas de la nature : variations de couleur, taille et nombre de nœuds, irrégularité du fil du bois, etc. Autant de phénomènes que le meilleur des classements théoriques ne saurait canaliser.

Qu'elle soit claire ou foncée, la couleur d'un parquet évolue avec le temps. L'action des rayons ultra-violettes patine le bois neuf. Le déplacement d'un tapis ou d'un meuble sur un parquet neuf après quelques semaines révèle nettement le phénomène d'oxydation du bois. La surface découverte, plus claire, reprendra en quelques semaines la couleur générale du parquet. Le noyer est une essence qui est particulièrement sujette à ce phénomène.

Il est naturel que le bois se dilate ou se rétracte en fonction des conditions de température et d'humidité dans lesquelles il se trouve (par exemple en période de chauffage). N'oubliez pas le jeu de dilatation.

L'assèchement provoqué par l'action du chauffage peut entraîner un retrait plus important entre les lames.

### Définition du jeu de dilatation :

Espace libre à laisser lors de la pose, en périphérie de la pièce parquetée, autour des tuyaux et aux pieds des huisseries, et, de façon générale, autour de tout point fixe, et ce, pour permettre la mobilité du bois. Le jeu de dilatation doit être de 1,5 mm par ml de parquet déployé avec un minimum de 8 mm. Entaillez les pieds d'huissierie bois sur 1 cm de profondeur.

### Conditions de vie du parquet :

Pour votre confort ainsi que pour une meilleure tenue de votre parquet, il faut maintenir un taux d'hygrométrie constant entre 40 à 60% dans une ambiance à 15°C minimum au début et pendant la pose ainsi que durant toute la vie du parquet. à vous de surveiller et de réguler ce taux en utilisant un humidificateur ou un déshumidificateur, ou bien des plantes telle que la fougère de Boston pour humidifier, ou des cactées pour déshumidifier. Cela permettra de conserver la planéité d'origine du parquet et préserver le parquet de toute déformation ou détérioration.

L'absence de ventilation et de chauffage (cas des résidences secondaires) peut engendrer des déformations du parquet. Il en est de même dans des situations où le parquet reste exposé trop longtemps à de fortes températures (ex : devant des baies vitrées, dans une véranda).

### Stockage :

Les locaux doivent respecter et garantir les conditions décrites ci-dessus. Les parquets livrés dans leur conditionnement d'origine doivent être placés dans les pièces à parqueter ou mis en dépôt dans des locaux propres, parfaitement secs, et non sujets aux condensations de vapeur d'eau ou à des remontées d'humidité. Ils doivent être isolés du sol et surtout, ne pas être stockés sur un sol chauffant en fonctionnement ou sur un support en cours de séchage.

Ne déballer les colis de parquets que le jour de la pose.

### Etat du chantier :

La pose du parquet ne peut être effectuée que si les conditions suivantes sont satisfaites :

1 - Les vitrages sont posés et les pièces à parqueter respectent les conditions évoquées ci-dessus.

2 - Sur un chantier, la pose du parquet s'effectue lorsque le gros œuvre, ainsi que tous les travaux de peinture, papier peint, sols minéraux sont terminés et secs.

3 - L'étanchéité des installations sanitaires et de chauffage est vérifiée.

4 - Lors de la pose, la température des locaux doit être supérieure à 15°C et la ventilation des locaux doit être assurée. Compte-tenu du taux d'humidité auquel les parquets sont livrés, leur mise en œuvre ne doit être entreprise que si l'air ambiant se situe entre 40 et 60% d'humidité. Dans le cas contraire, toutes les dispositions seront prises pour respecter ces conditions (ex : chauffage du local, déshumidificateur). Cette humidité relative de l'air (40 à 60%) doit être continuellement respectée.

5 - Tout risque de ré-humidification des locaux pendant et après la pose doit être exclu.

### Etat du support :

Le support destiné à recevoir votre parquet doit répondre à certaines exigences :

#### 1 - Humidité des supports :

- Chape traditionnelle : 3% à plus de 4 cm de profondeur
- Sol chauffant basse température : 1,5%
- Chape anhydrite (chape fluide à base de sulfate de calcium) : 0,5% sur toute la profondeur
- Plancher en bois ou panneau à base de bois : 1,2% mesuré à l'humidimètre à pointes
- Le support doit être parfaitement étanche. Dans le cas de supports réalisés directement sur terre-plein la pose n'est possible que si l'étanchéité a été réalisée sous le dallage.

A titre indicatif, il faut prévoir au minimum dix jours de temps de séchage par centimètre d'épaisseur de chape. Ce délai sera majoré de 50% lors de périodes humides.

#### 2 - Tolérance de planéité :

Une chape rapportée n'est considérée acceptable qu'avec les tolérances suivantes :

- creux de 5 mm maximum sous une règle de 2 m,
- creux de 1 mm maximum sous une règle de 20 cm.

Dans le cas contraire, un ragréage s'impose. En aucun cas la colle ou la sous-couche ne peuvent compenser les irrégularités du support.

### Maintien du taux d'humidité des parquets :

Les parquets massifs et contrecollés doivent toujours garder le même taux d'humidité, à tous les stades, y compris une fois posés. Le parquet est fabriqué avec du bois séché pendant six à huit semaines pour l'amener à une humidité autour de 9% pour le massif et de 7% pour le contrecollé. Ce taux d'humidité doit toujours être maintenu.

### Qualité :

Nos parquets bénéficient d'un contrôle qualité permanent très strict. Lors du déballage, si vous constatez un défaut ou une anomalie pouvant nuire à l'aspect du produit après la pose, nous vous invitons à cesser IMMÉDIATEMENT la mise en œuvre et à en informer sans délai votre revendeur. Notre responsabilité ne pourrait être engagée en cas de non-respect de l'une ou l'autre de ces recommandations.

### Longueurs panachées :

La plupart de nos gammes sont livrées en longueurs panachées ou aboutées. Il est préférable d'ouvrir plusieurs colis en cours de pose afin de mixer les différentes longueurs et aspects de teinte.

### Informations importantes :

Cas de la pose collée : le collage d'un parquet au sol doit se faire de façon homogène sur l'ensemble de la surface. Aussi nous ne garantissons pas le collage au cordon.

Cas de la pose flottante : les sous-couches d'une épaisseur supérieure à 3 mm (hors panneaux de fibre de bois) ou d'une compressibilité trop importante sont à proscrire. Ainsi, la pose sur moquette est à exclure.








### Les règles d'or

Les qualités intrinsèques du bois imposent un certain nombre de précautions à respecter impérativement dans toutes les phases du chantier : avant, pendant, et après la pose. Elles sont décrites ci-dessus ainsi que dans les colis (guide de pose, au dos des visuels) et surtout, dans les textes officiels qui régissent les mises en œuvre les DTU 51-2 « Parquets Collés » et 51-11 « Parquets à pose flottante ». L'ensemble des documents liés à votre produit (fiches techniques, entretien) ainsi que les informations pratiques et conseils de pose sont visibles sur notre site internet [www.lamaisondusol.com](http://www.lamaisondusol.com)



# INFORMATIONS GÉNÉRALES //

## CLASSE D'USAGE

Classe d'usage	Description	Utilisation préconisée
<b>Usage domestique</b>		
	zone de passage faible ou intermittent	chambres et couloirs d'habitation sans accès sur l'extérieur
	zone de passage moyen	séjours sans accès sur l'extérieur et hall d'entrée d'appartement
	zone de passage intense	pièces avec accès sur l'extérieur ou avec usage professionnel
<b>Usage commercial</b>		
	zone de passage faible ou intermittent	bureaux individuels, chambres d'hôtels
	zone de passage moyen	bibliothèques, églises et autres lieux de culte, boutiques à l'étage ou sans accès direct sur l'extérieur, salles de conférences
	zone de passage intense	salles d'attente d'aéroport, boutiques avec accès direct sur l'extérieur, discothèques hors la piste de danse, amphithéâtres, halls de réception à l'étage, magasins à rayons multiples à l'étage, bureaux collectifs, escaliers, locaux informatiques, archives
	zone de passage très intense	salles polyvalentes, salles de classes avec accès direct sur l'extérieur, restaurants d'entreprises, musées, salles de réunion publique, pharmacies, journaux, tabacs, halls de réception au rez de chaussée, cafétérias de grande surface, aéroports

### Attention :

Le classement d'usage s'applique aux produits après ponçage et usinage et avant traitement de surface.

Cette norme ne s'applique pas au maintien de l'aspect du produit qui relève :

- de la nature du parquet,
- de la qualité de la protection de surface (vernis ou huile),
- des protections apportées (tapis brosse suffisants aux entrées, protection adaptée sous les meubles et les sièges),
- de l'adaptation du parquet fini aux exigences spécifiques du local (exigences de pérennité intrinsèque mais aussi exigences d'aspect),
- ou parfois de l'adaptation du mode de vie des occupants aux exigences du parquet, ceci afin de permettre de satisfaire une exigence d'aspect (suppression des talons qui poinçonnent),
- de l'entretien courant réalisé,
- des opérations de rénovations à réaliser au cours de la mise en œuvre de l'ouvrage.

Le classement UPEC, initié par le CSTB, définit également un classement des matériaux. Dans notre cas, il n'est pas utilisé en raison des rénovations possibles sur le parquet. À titre informatif, pour un parquet dont la couche d'usure est inférieure à 4,5 mm, un classement U2P2E1C0 peut néanmoins être convenu.

# CONSEILS DE POSE //

## POSE SUR SOL CHAUFFANT BASSE TEMPÉRATURE



Tout en respectant les conseils décrits précédemment, les sols chauffants ou planchers réversibles nécessitent quelques précautions particulières.

Assurez-vous tout d'abord de la compatibilité de votre parquet sur ce support auprès de votre revendeur ou en consultant les fiches techniques sur notre site internet. Nous déconseillons l'utilisation des essences, hêtre et érable sur ces types de support.

La résistance thermique des revêtements de sols, y compris leur éventuelle couche de désolidarisation associée (sous-couche acoustique par exemple) ne doit pas dépasser 0.13 m<sup>2</sup>.K./W.

Dans les conditions de base, la température de surface des sols finis ne peut dépasser 28°C.

L'utilisation de tapis et meuble bas est proscrite car ceux-ci risquent de limiter fortement les performances du système et détériorer le parquet.

## Plancher rayonnant hydraulique

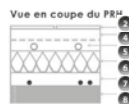
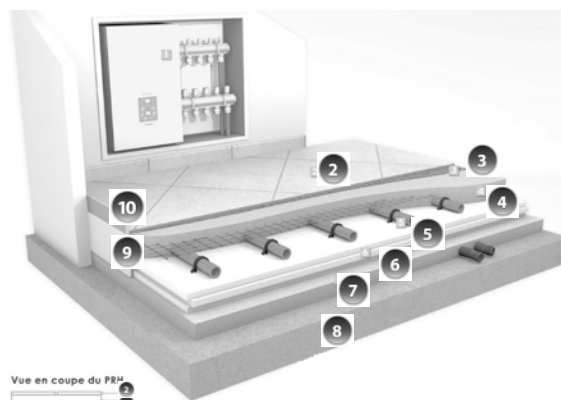
L'ensemble des dispositions du DTU 65.14 « Exécution de planchers chauffants à eau chaude » devra être respecté. Ce type de support permet une pose flottante avec interposition d'une sous-couche adaptée. Dans le cas d'un collage en plein, utilisez impérativement une colle MS Polymère.

### Conditions principales de pose :

- L'épaisseur de la couche d'enrobage au-dessus des éléments chauffants (épaisseur de revêtement) doit être au minimum de 5 cm.
- La température maximale de l'eau ne doit pas dépasser 40°C.
- L'émission calorifique ne doit pas dépasser 95 W/m<sup>2</sup>.
- Une régulation doit être mise en place, tout particulièrement lors de la première mise en chauffe mais également pendant sa mise en œuvre, pour éviter de dépasser cette température.

### Mise en œuvre :

- Le séchage naturel du support doit être complété par un préchauffage pendant au moins trois semaines avant la pose quelle que soit la saison.
- Puis interrompre le chauffage 48 heures avant la pose.
- Remettre le chauffage une semaine au moins après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5° C jusqu'à la bonne température.



- |  |  |
|--|--|
| 1 - Collecteur                         | 6 - Isolant                              |
| 2 - Revêtement de sol                  | 7 - Ravoirage si nécessaire              |
| 3 - Flottant avec sous-couche ou collé | 8 - Dalle porteuse                       |
| 4 - Chape flottante                    | 9 - Bande de rive avec jupe d'étanchéité |
| 5 - Tube PER                           | 10 - Plinthe                             |

## Plancher rayonnant électrique

Les planchers chauffants avec câbles électriques enrobés dans le béton doivent être conformes à la norme NF C 32-330 et installés selon la norme NF P 52-302 (anciennement DTU 65-7).

Les planchers rayonnants électriques, constitués d'un câble chauffant et recouverts par un ouvrage de revêtement de type chape ou dalle, doivent respecter les préconisations du CPT Plancher Rayonnant Électrique (CSTB 3606).

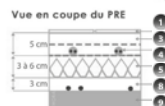
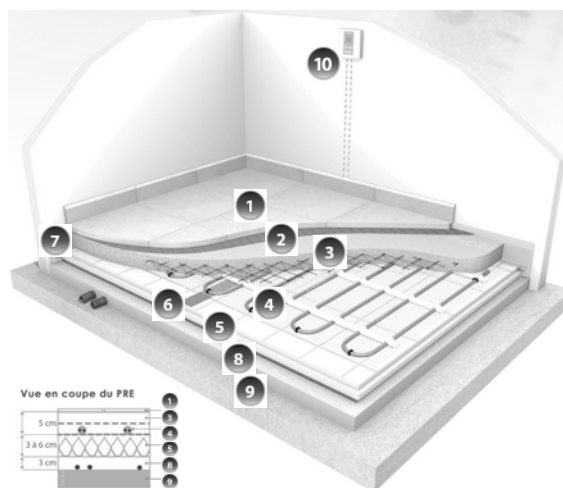
Ce type de support permet une pose flottante avec interposition d'une sous-couche adaptée. Dans le cas d'un collage en plein, utilisez impérativement une colle MS Polymère.

### Conditions principales de pose :

- L'épaisseur de la couche d'enrobage au-dessus des éléments chauffants (épaisseur de revêtement) doit être au minimum de 5 cm.
- L'émission calorifique ne doit pas dépasser 95 W/m<sup>2</sup>.
- Une régulation doit être mise en place, tout particulièrement lors de la première mise en chauffe mais également pendant sa mise en œuvre, pour éviter des montées en température trop rapides.

### Mise en œuvre :

- La première mise en température des planchers rayonnants électriques doit être faite par l'installateur de chauffage électrique.
- Le séchage naturel du support doit être complété par un préchauffage trois semaines après la réalisation de l'ouvrage et pendant au moins trois semaines avant la pose quelle que soit la saison.
- Puis interrompre le chauffage 48 heures avant la pose.
- Remettre le chauffage une semaine au moins après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5° C jusqu'à la bonne température.



- |  |   |
|--|---|
| 1 - Revêtement de sol                  | 7 - Bande de rive                           |
| 2 - Flottant avec sous-couche ou collé | 8 - Ravoirage si nécessaire                 |
| 3 - Chape flottante                    | 9 - Dalle porteuse                          |
| 4 - Câble chauffant                    | 10 - Régulation de la pièce avec thermostat |
| 5 - Isolant                            |   |
| 6 - Adhésif                            |   |

# CONSEILS DE POSE //

## POSE SUR SOL CHAUFFANT RÉVERSIBLE

### CHAUFFANT / RAFRAÎCHISSANT

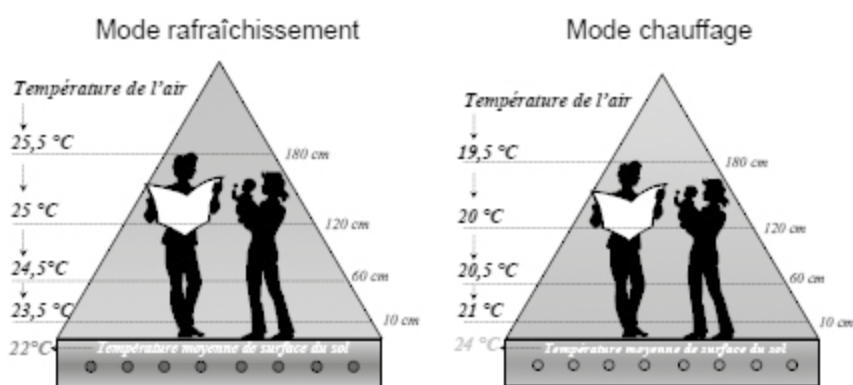


Utilisez **IMPÉRATIVEMENT** la méthode de « collage en plein » avec une colle MS Polymère sur le support, sans interposition d'une sous-couche.

La pose sur plancher chauffant rafraîchissant doit respecter les dispositions du DTU 65.14 « Exécution de planchers chauffants à eau chaude » et les préconisations du CPT planchers réversibles à eau basse température (CSTB 3164).

#### Conditions principales de pose :

- Le système doit permettre une répartition homogène de la température sur toute la surface.
- La température des fluides doit être réglée par système de sondes automatiques pour empêcher la formation d'un point de rosée (condensation) sous le parquet.
- Le circuit doit comporter un dispositif limitant la température au départ du fluide de 18 à 22°C en fonction des zones géographiques. L'installateur du système est dans l'obligation de respecter cette clause.
- L'émission calorifique ne doit pas dépasser 95 W/m<sup>2</sup>.
- La consigne d'été des thermostats d'ambiance des régulations individuelles ne descendra pas en dessous de 22°C. Le système rafraîchissant ne pourra s'enclencher que si la température ambiante est égale ou supérieure à 25°C.



#### Mise en œuvre :

- Le séchage naturel du support doit être complété par un préchauffage pendant au moins trois semaines avant la pose quelle que soit la saison.
- Interrompre le chauffage 48 heures avant la pose.
- Remettre le chauffage une semaine au moins après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5°C jusqu'à la bonne température.

Zone géographique de la France	Température minimale de départ du fluide
Zone côtière de la Manche, de la mer du Nord et de l'Océan Atlantique au nord de l'embouchure de la Loire, largeur 30 km	19°C
Zone côtière de l'Océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Loire et au nord de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	20°C
Zone côtière de l'Océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	21°C
Zone côtière méditerranéenne, largeur 50 km	22°C
Zone intérieure	18°C





### L'entretien des parquets : principes généraux

L'évolution des techniques de finition assure une protection de plus en plus efficace contre les agressions quotidiennes telles que rayures, taches, etc. Néanmoins, il est important de protéger et nettoyer votre parquet pour conserver son aspect d'origine pendant de nombreuses années.

La notion de durabilité ne peut être pleinement satisfaite que si le local est destiné à un usage normal et que l'entretien du parquet est adapté. A ce titre, l'usage normal suppose que des précautions d'accès soient prises afin de protéger le parquet de tout risque d'usure provoquée par l'apport d'éléments abrasifs, tels que sable ou gravillon et des piétements du mobilier, ainsi que de roulettes inadaptées sous fauteuil, table TV, etc. En d'autres termes, pour une maîtrise du bon comportement d'un parquet, on ne peut dissocier le choix et la durée de vie d'un parquet de ses modes d'entretien, prévus ou prévisibles.

L'usage d'un nettoyeur vapeur ainsi que de l'eau chaude ou tiède sont totalement proscrits pour l'entretien de votre parquet.

#### Prévention et Protection :

Différents désordres peuvent résulter de conditions spécifiques d'exploitation et entraînent, de ce fait, des dégradations inesthétiques sur le parquet. L'entretien du parquet commence par une bonne prévention qui nécessite l'emploi d'un tapis au seuil d'entrée, complété d'un tapis d'intérieur d'essuyage pour retenir un maximum de particules abrasives (sable, gravillons, etc.).

Veillez également à éviter tous risques d'usure anormale provoquée par des roulettes de mobilier inadaptées :

- Remplacez les roulettes étroites en plastique par un modèle plus large en caoutchouc,
- Placez si possible un tapis ou une plaque translucide sous votre fauteuil ou meuble à roulette,
- Protégez les piétements des tables et chaises par des patins en feutre.

N'oubliez pas que le parquet est un matériau naturel et quelle que soit la dureté du bois un risque d'enfoncement est toujours possible (cas des talons aiguille par exemple).

#### Maintien du taux d'humidité pour les parquets :

Pour votre confort ainsi que pour une meilleure tenue de votre parquet, il faut maintenir un taux d'hygrométrie constant entre 40 à 60% dans une ambiance à 15°C.

### L'entretien des parquets vernis



verniss mat



verniss satiné

#### Entretien :

- Privilégier un dépoussiérage régulier et quotidien avec un aspirateur.
- Dans le cas de taches ou auréoles, épongez avec une microfibre pour le sol (bien essorée) puis essuyez avec un papier absorbant. Les nettoyages doivent toujours être réalisés avec de l'eau froide, une fois par mois maximum. Employez un détergent neutre si besoin, mais en aucun cas de produit abrasif ou contenant du silicone.
- Dans le cas de parquets brossés, nous vous conseillons d'effectuer occasionnellement les nettoyages avec une brosse en nylon souple en frottant dans le sens des fibres du bois.

#### Protection :

Selon une appréciation propre sur l'usure du vernis, une couche de protection « métallisant » satinée ou mate, peut être appliquée afin de régénérer l'aspect du vernis. Attention toutefois à bien aspirer les saletés avant toute application de métallisant. Veillez à respecter les consommations indiquées sur le bidon.

# CONSEILS D'ENTRETIEN //

## ENTRETIEN DES PARQUETS



### L'entretien des parquets huilés huilé

La finition huilée Panaget, qui conserve l'aspect naturel du bois, est obtenue grâce à une huile d'imprégnation. Sa formulation assure une protection efficace et durable du parquet contre les taches et salissures. Afin de garantir l'aspect esthétique de votre parquet dans le temps, il est très important d'adapter l'entretien à son utilisation et de respecter les consignes suivantes.

Attention, certains produits d'entretien pouvant contenir de la cire, ou des produits non adaptés peuvent entraîner une réaction de l'état de surface. C'est pourquoi, nous recommandons l'utilisation des produits Panaget.

Après la pose, passez une fine couche d'huile naturelle d'entretien Panaget sur l'ensemble de la surface parquetée et ce quelque soit la teinte de votre parquet.

#### Entretien mensuel :

- La surface huilée doit être dépoussiérée régulièrement (balai ou aspirateur).
- Pour éliminer des taches persistantes, utilisez le savon naturel Panaget.
- Utilisez toujours un matériel bien essoré et jamais ruisselant (balai microfibres, balai éponge).
- Les nettoyages doivent toujours être réalisés avec de l'eau froide.

#### Protection annuelle (1 à 2 fois par an, à adapter à l'utilisation des locaux) :

Sur parquet dépoussiéré et propre :

- Pulvérisez l'huile d'entretien Panaget et essuyez avec un chiffon de coton propre et sec, jusqu'à totale pénétration de l'huile.

Remise en service : 4 à 8 heures après l'application. Pensez à bien ventiler votre pièce en créant un courant d'air ; cela facilitera le séchage.

Simple et rationnel, l'entretien régulier permet de régénérer la couche protectrice et de conserver, au parquet huilé, son aspect naturel et chaleureux.

**Pour les services d'entretien professionnels**, cette opération sera facilitée et accélérée grâce à une monobrosse munie d'un pad beige (si le sol est encrassé, utiliser un pad rouge pour renforcer le nettoyage mécanique). Elle s'apparente alors à une spray-méthode : le lustrage est plus rapide et le nettoyage mécanique est renforcé.

Une rénovation partielle peut être pratiquée sur des endroits particulièrement détériorés (brûlures de cigarettes, chocs, fortes rayures, etc.).

- Dépoussiérer légèrement la zone avec de la laine d'acier ou un papier abrasif pour éliminer la dégradation.
- Dans un récipient, mélangez l'huile de réparation Panaget pour assurer une homogénéité parfaite puis ré-imprégnez la zone avec un pinceau ou un chiffon en coton jusqu'à dissimulation de la retouche, lustrez en douceur afin d'obtenir le ton désiré.

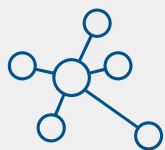
Lors de l'utilisation de l'huile de réparation Panaget, les temps de séchage sont les suivants :

- Séchage hors poussière : 8 heures
- Dureté définitive : jusqu'à 6 jours

# Toutes les gammes de produits **LMS** en un coup d'oeil







# Un réseau national

**18** agences

**3** bases logistiques



Retrouvez l'ensemble de notre offre sur

[www.lamaisondusol.com](http://www.lamaisondusol.com)

Et suivez nos actualités sur 

Suivez nos actualités sur    

#### **BORDEAUX**

Tél. : 05 56 43 10 40  
bordeaux@lms-sol.com

#### **BREST**

Tél. : 02 98 02 62 86  
brest@lms-sol.com

#### **CLERMONT-FERRAND**

Tél. : 04 73 91 47 26  
clermontfd@lms-sol.com

#### **DIJON**

Tél. : 03 80 51 00 00  
dijon@lms-sol.com

#### **GRENOBLE**

Tél. : 04 76 03 15 00  
grenoble@lms-sol.com

#### **LILLE**

Tél. : 03 20 98 55 55  
lille@lms-sol.com

#### **LIMOGES**

Tél. : 05 55 30 17 17  
limoges@lms-sol.com

#### **LYON**

Tél. : 04 78 26 45 45  
lyon@lms-sol.com

#### **METZ**

Tél. : 03 87 32 53 20  
metz@lms-sol.com

#### **NANTES**

Tél. : 02 40 94 86 40  
nantes@lms-sol.com

#### **NICE**

Tél. : 04 93 19 04 04  
nice@lms-sol.com

#### **RENNES**

Tél. : 02 99 32 37 38  
rennes@lms-sol.com

#### **ROUEN**

Tél. : 02 35 08 90 90  
rouen@lms-sol.com

#### **Ste GENEVIÈVE DES BOIS**

Tél. : 01 69 73 22 00  
sgb@lms-sol.com

#### **STRASBOURG**

Tél. : 03 88 18 17 18  
strasbourg@lms-sol.com

#### **TOULOUSE**

Tél. : 05 34 25 84 85  
toulouse@lms-sol.com

#### **VANNES**

Tél. : 02 97 01 09 09  
vannes@lms-sol.com

#### **VILLENEUVE LA GARENNE**

Tél. : 01 41 32 53 00  
villeneuve@lms-sol.com

#### **LA MAISON DU SOL**

9-11 rue de la Litte  
92390 Villeneuve La Garenne

contact@lms-sol.com  
www.lamaisondusol.com

RCS Nanterre / N° SIRET : 572 044 808  
N° TVA intracommunautaire : FR 57 572 044 808

